

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 117 (1972)
Heft: 4

Artikel: Artillerie ; Introduction des obusiers blindés à la troupe
Autor: Chatelan, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Artillerie

Introduction des obusiers blindés à la troupe

En 1971, quatre groupes d'obusiers des divisions mécanisées 4 et 11 ont été transformés en groupes d'obusiers blindés. Cette année verra la même mutation opérée au profit de deux groupes de la division mécanisée 1. Il n'est pas question de revenir dans cet article sur les caractéristiques des nouveaux matériels, pas plus que d'y décrire les profondes modifications survenues tant dans l'organisation que dans les principes d'engagement des formations d'artillerie dotées de la nouvelle arme. Nous nous bornerons à exposer très succinctement ce que sont les cours d'introduction des unités concernées. On parle souvent des limites du système de milice dans le domaine de l'emploi par le « soldat-citoyen » de matériels de plus en plus sophistiqués. Il me paraît donc intéressant de faire le point à cet égard quant au problème posé actuellement à une partie de notre artillerie et quant aux solutions qu'elle y apporte.

LE BUT FINAL

Il s'agit de rendre opérationnelles dans un délai acceptable les formations transformées.

Les meilleurs armements ne sont que sources d'illusions trompeuses et machines à chagrins s'ils sont confiés à des apprentis sorciers. Par ailleurs, les troupes les plus remarquables courrent au désastre si elles sont engagées par des chefs ignorants. En ces domaines, les exemples même récents de déconfitures magistrales ne manquent pas. Il est donc indispensable que chacun, cadre ou soldat, ne se satisfasse que de la maîtrise absolue de son métier. Cela a toujours été vrai et ne l'est certes pas moins lorsqu'il s'agit d'obtenir le rendement maximum de matériels évolués.

Dans la vie professionnelle civile, personne ne conteste plus la nécessité de recyclages périodiques parfois fort longs. Or, pour nos miliciens de l'artillerie blindée, il s'agit à tous les niveaux plus souvent d'un véritable réapprentissage que d'une simple adaptation à quelques changements. Des chauffeurs de véhicules à roues deviennent pilotes d'engins

chenillés, beaucoup d'hommes sont appelés à servir les nouvelles et nombreuses mitrailleuses du groupe, les canonniers oublient leur brave obusier de 10,5 pour devenir d'habiles servants d'une pièce autoportée fort différente et nécessairement plus complexe, de nombreux sous-officiers deviennent chefs de chars. Quant aux officiers, ils conduisent et instruisent leur équipe spécialisée, leur section, leur batterie ou leur groupe selon des procédés nouveaux qui, sans négliger le traditionnel souci de précision de l'artilleur, visent à la vitesse, à la souplesse, à l'efficacité.

Pour tous, mais pour les chefs en particulier, il est aussi indispensable de dominer parfaitement les techniques appropriées et d'ailleurs imposées que d'acquérir l'esprit du combattant de première ligne. En cette matière, l'artilleur blindé ne doit plus rien avoir à envier à ses camarades des chars.

Tel est le but final à atteindre. Est-il réalisable ?

UN PREMIER OBJECTIF

Compte tenu du fait qu'il est exclu de convoquer les formations concernées pour un cours de longue durée et qu'il faut s'en tenir à celle des cours de répétition normaux, on ne peut que se résoudre à procéder par étapes successives s'étendant sur au moins trois ans. Il y a donc lieu de fixer des objectifs intermédiaires, le premier d'entre eux correspondant au premier cours de répétition dénommé pour la circonstance « cours d'introduction ».

Que comprend ce premier objectif ?

Pour la troupe

- *Maîtrise* dans les domaines du service des appareils et des activités nécessaires à la fonction prévue pour l'intéressé
- *Connaissance* d'une deuxième fonction imposée par les impératifs propres à l'obligation de prévoir les remplacements de personnels indisponibles

Pour les cadres

- *Compétence* dans les fonctions de chef et d'instructeur de leur formation
- *Connaissance* approfondie de l'organisation et des procédés d'engagement au niveau unité

Pour l'ensemble de l'unité

- *Mise en pratique* de la technique de combat d'ensemble à divers stades de l'engagement de l'unité
- *Maîtrise* dans les tirs directs et indirects au canon et dans les tirs à la mitrailleuse de la batterie.

Relevons dans cette définition du premier objectif:

- le souci d'apprendre aux cadres non seulement à conduire, mais aussi à instruire,
- la nécessité de la spécialisation,
- le fait que la conduite du groupe et du régiment n'y figure pas.

LE CADRE TEMPS

L'objectif décrit est suffisamment ambitieux pour imposer de manière absolue les aménagements suivants:

1. Le cours d'introduction est précédé immédiatement d'un cours de cadres prolongé à une semaine complète pour officiers et sous-officiers et par un cours d'instruction élémentaire de même durée pour les pilotes d'engins chenillés et de camions superlourds munis de grues.
2. L'ensemble cours de cadres - cours d'introduction de 4 semaines au total est précédé, plusieurs mois auparavant, d'un cours technique de 10 jours destiné aux commandants des régiments, groupes et batteries. La présence de chefs de service des états-majors de corps de troupes et d'officiers subalternes des unités est vivement souhaitée, mais n'est pas imposée. Les cadres acquièrent durant cette période une première connaissance des matériels, des procédés d'engagement et des problèmes soulevés par la future instruction des unités transformées. Ils en mettent à jour l'organisation personnelle, les questions relatives à la mobilisation et préparent le cours de cadres et le cours d'introduction.

Les temps consacrés aux travaux de mobilisation et de démobilisation — ces derniers commençant le mercredi de la troisième semaine du cours d'introduction — étant exclus, il reste:

- 50 heures d'instruction effective au cours de cadres (dont 2 soirées de travail),

- 120 heures d'instruction effective au cours d'introduction (dont 5 soirées de travail).

ENCADREMENT ET PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

Une transformation aussi profonde des groupes n'est pas réalisable sans le concours d'un personnel instructeur qualifié. Aussi, le commandement des cours de cadres et d'introduction, comme celui d'ailleurs des cours techniques cités plus haut, est-il confié à un commandant d'école d'artillerie assisté de cadres professionnels. Ces derniers sont à la fois instructeurs de la troupe dans les domaines touchés par la transformation des unités et conseillers des commandants de troupe qui, eux, demeurent responsables tant des instructions demeurées sans modifications que de la conduite de leur troupe.

LES PROGRAMMES DE TRAVAIL

Entrer dans le détail des programmes de travail de ces divers cours ne manquerait pas d'être fastidieux pour le lecteur. Aussi, nous contenterons-nous de savoir que, malgré la règle d'or « *L'indispensable d'abord* », ces programmes sont très chargés et nécessitent un solide appétit..., un appétit d'artilleur.

Les impératifs de l'introduction aux nouveaux matériels ont priorité sur toute autre activité. Les cours spéciaux qui se greffent habituellement sur les cours de répétition sont supprimés.

Il faut retenir encore que, si le centre de gravité des efforts est porté sur les batteries de pièces, l'instruction des autres unités du groupe est loin d'être négligée, car elle est sans doute un facteur essentiel d'un passage ultérieur aisément au niveau de l'engagement du groupe. Ce niveau n'est abordé par ailleurs, lors du cours d'introduction, que par l'étude des règlements et à l'occasion d'un exercice miniature joué si le temps le permet.

LES RÉSULTATS

Nous en citerons deux qui paraissent particulièrement significatifs :

1. Le lundi de la troisième semaine du cours d'introduction, les batteries de pièces exécutent une manœuvre-test d'engagement à tirs réels comprenant notamment :

- l'occupation d'une position d'aguets,
- la reconnaissance rapide de diverses positions de tir,
- l'occupation de l'une d'entre elles, suivie immédiatement d'un tir indirect,
- le changement « éclair » de position avec nouveau tir indirect,
- un déplacement interrompu par une prise de position inopinée à partir de laquelle l'unité supposée attaquée assure son autodéfense par des tirs directs au canon et à la mitrailleuse,
- le brusque repli protégé par le tir des pots fumigènes de bord.

Les commandants de tir de la batterie directrice des feux participent à cette manœuvre où ils assurent la conduite des tirs indirects alors que, dans le même temps, la très nouvelle batterie des services se livre à un exercice d'occupation de zone arrière de groupe et de soutien.

2. Le lendemain, le groupe quitte Bière avec tous ses matériels nouveaux pour regagner ses places habituelles de démobilisation, les véhicules chenillés arrêtant leur voyage routier à Morges où ils sont chargés sur train par leurs équipages.

Ces deux exemples illustrent éloquemment le chemin parcouru en quatre semaines. Sans aller jusqu'à se gargariser du fameux « Y'en a point comme nous », on peut être fier à bon droit de la performance réalisée.

FACTEURS DE SUCCÈS

L'objectif fixé est donc atteint. Il ne faut pas y voir le fruit d'un heureux concours de circonstances, mais la récompense d'une préparation longue et fouillée. Parmi les divers éléments constitutifs du succès obtenu, nous citerons :

- la haute qualité des engins, armes et appareils introduits qui ont non seulement convaincu, mais encore enthousiasmé instructeurs et troupes de milice,
- le remarquable désir d'apprendre et de bien faire manifesté par les cadres et les soldats des formations transformées,

- le travail considérable fourni par un personnel instructeur qualifié, tant dans le cadre de la préparation des cours que dans celui de leur exécution,
- l'utilisation judicieuse, pour l'instruction directe de la troupe, d'officiers, de sous-officiers et de soldats (pilotes) ayant préalablement fait service dans les premières écoles d'artillerie blindée (EO, ESO et ER),
- la spécialisation à tous les niveaux, dont nous avons déjà parlé,
- l'efficacité de la réglementation technique et tactique exposant des procédés aussi simples que possible illustrés par de nombreux exemples pratiques destinés à en faciliter l'assimilation et l'application,
- les excellentes possibilités d'instruction de ce genre de formations offertes par la place d'armes de Bière dotée depuis peu de nouvelles installations remarquables (vastes halles d'instruction d'unités, stand de tir direct au petit calibre) qui ont encore modifié l'aspect de la fameuse plaine chère à des générations d'artilleurs.

ET ENSUITE?

La première manche étant gagnée, il s'agit maintenant de continuer à progresser avec le même entrain vers le but final: la capacité opérationnelle. Consolider ce qui a été appris, amener les batteries à réussir des engagements de plus en plus difficiles, en faire autant au niveau groupe, puis au niveau régiment. Le travail restant à accomplir est énorme. Deux cours de répétition y suffiront à peine, deux cours durant lesquels les régiments voleront de leurs propres ailes, avec l'assistance éventuelle de quelques professionnels.

* * *

Concluons brièvement. En 1971, l'artillerie est plus vivante que jamais. Il est certain que la venue de matériels nouveaux et performants la stimule puissamment. Engagée dans une mission captivante impliquant un travail acharné, la troupe affiche dynamisme et discipline. La recherche commune de l'efficacité resserre les liens de camaraderie et de confiance entre chefs et subordonnés, entre instructeurs et troupe de milice. Il est

bon de pouvoir franchement tresser cette couronne à un système que tant d'étrangers nous envient. A un système qui demeure, comme par le passé, l'un de nos plus sûrs garants de paix et d'indépendance. Si besoin était, une nouvelle preuve de l'aptitude de notre troupe à dominer des matériels évolués est donnée. Preuve que ne manqueront certainement pas de renouveler les officiers, sous-officiers et soldats des groupes d'obusiers 1 et 2 lors de leur cours d'introduction de 1972, faisant ainsi honneur à l'artillerie romande et à la division mécanisée 1.

Major Bernard CHATELAN

